

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (SERVICES DE CONSEIL-SELECTION DES FIRMES)**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

NOM DU PAYS : **BURUNDI**

NOM DU PROJET : **PROJET ENERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNAUTES RURALES « PROJET SOLEIL NYAKIRIZA »**

N° du Don : **IDA 5670**

**L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT** : RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANT/BUREAU D'ETUDE/ENTREPRISE PROFESSIONNELLE CHARGE(E) DE FAIRE L'ETUDE DES OPTIONS POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT POUR LE FUTUR CENTRE NATIONAL DE MAINTENANCE ET DE QUATRE ATELIERS DE MAINTENANCE DANS LE SECTEUR D'EDUCATION.

N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : BI-SOLEIL PIU-388303-CS-CQS

Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet Energie Solaire dans les communautés Rurales – Projet SOLEIL-NYAKIRIZA, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etude des options pour la réhabilitation du bâtiment pour le futur centre national de maintenance et de quatre ateliers de maintenance dans le secteur d'éducation

Les services de consultants (« les services ») comprennent :

- Définition de 2-3 options pour la réhabilitation du bâtiment du futur Centre National de Maintenance (à valider par le Projet) ;
- Établir le mémoire de préparation du projet ou mémoire technique du projet de réhabilitation avec tous les détails techniques pour chaque site et option (Centre National de Maintenance) :
- Études techniques et diagnostic;
- Plans d'exécution de chaque site;
- Élaboration du Bordereau des Prix Unitaires;
- Descriptifs techniques des travaux;
- Devis Quantitatifs et Estimatifs (DQE); Planning prévisionnel (délai estimatif des travaux).
- Préparation des Dossiers d'Appels d'Offres après validation des sites étudiés et options à retenir pour le(s) DAOs;
- Élaborer une feuille de route pour le nouveau Centre National de Maintenance qui détaille le but, les objectifs, la structure, les activités, les rôles et responsabilités, le personnel et le budget.

***Le niveau d'effort estimé est de 45 Experts-Jours, la période de réalisation de l'étude s'étend de Avril 2024 à mai 2024, la date de début prévue pour la mission est mars 2024***

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courriel :

***Siège du Projet SOLEIL NYAKIRIZA***

***Quartier Industriel,***

***5, Avenue de l'Agriculture***

**Courriel : [sammacumi@gmail.com](mailto:sammacumi@gmail.com) avec copie à**

**[nhavyarimana66@gmail.com](mailto:nhavyarimana66@gmail.com) et**

**[bernardbizindavyi@yahoo.fr](mailto:bernardbizindavyi@yahoo.fr)**

Le Projet d'Énergie Solaire dans les Communautés Rurales – Projet SOLEIL-NYAKIRIZA invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le cabinet/bureau d'étude devra être un cabinet/bureau d'étude/Entreprise :

- Intervenant dans le domaine du Génie Civil;
- ayant une expérience générale de plus de 5 ans dans les études des travaux de réhabilitation;
- ayant au moins trois (03) missions similaires dans la maîtrise d'œuvre plus particulièrement en études de réhabilitation au cours de cinq (05) dernières années prouvées par des certificats de bonne fin;
- être légalement constitué depuis au moins cinq (05) ans, preuve de l'existence juridique en appui;

***Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.***

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 («Le Règlement»), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualification des consultants (CQS)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de Septembre 2023 («Le Règlement») énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 7h 30 à 17h 30 ou par courriel à adresser à [sammacumi@gmail.com](mailto:sammacumi@gmail.com) et copié [nhavyarimana66@gmail.com](mailto:nhavyarimana66@gmail.com) et [bernardbizindavyi@yahoo.fr](mailto:bernardbizindavyi@yahoo.fr)

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par mail) au plus tard le 15 décembre 2023 à 17h30 avec mention :

**MANIFESTATION D'INTERET LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANT/BUREAU D'ETUDE/ENTREPRISE PROFESSIONNELLE CHARGE(E) DE FAIRE L'ETUDE DES OPTIONS POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT POUR LE FUTUR CENTRE NATIONAL DE MAINTENANCE ET DE QUATRE ATELIERS DE MAINTENANCE DANS LE SECTEUR D'EDUCATION.**

**À l'attention de : Monsieur Samuel MACUMI, Coordonnateur ai du Projet**

**Tél : 257 61 28 08 28**

**Quartier Industriel**

**5, Avenue de l'Agriculture**

**Courriel : [sammacumi@gmail.com](mailto:sammacumi@gmail.com) avec copie à**

**[nhavyarimana66@gmail.com](mailto:nhavyarimana66@gmail.com) et,**

**[bernardbizindavyi@yahoo.fr](mailto:bernardbizindavyi@yahoo.fr)**